

# L'ÉCHO – LIER

Le journal reliant l'école Lavolette aux familles



## MARS 2023



### Sommaire :

- Message de la direction
- Accès aidersonenfant.com
- Absences
- Valeurs thématiques
- Pédagogiques et congés
- Service de garde La Cabriole
- Inscriptions pour 2023-2024
- Fondation Maman Dion
- Consultez notre Facebook

Chers parents,

La relâche est arrivée, une semaine de congé bien méritée pour vos enfants!

Ce congé est situé à la fin de la 2<sup>e</sup> étape, permettant aux élèves de débiter l'étape 3 avec énergie.

Je vous souhaite d'avoir l'occasion de participer à de belles activités familiales pendant ce grand congé!

Au plaisir !

Paul Montembeault  
Directeur

### [Accès pour tous les parents à aidersonenfant.com](https://aidersonenfant.com)

Le 28 novembre dernier, vous avez reçu une invitation à vous connecter aux **Parcours parents** du site **aidersonenfant.com**. Vous pourrez profiter de cette ressource gratuitement jusqu'en août 2023. Ceux qui ne se sont pas inscrits peuvent le faire à l'aide des informations fournies à la fin de ce journal. L'abonnement offert vous donne accès à des conférences, de courtes vidéos et du matériel pour vous aider sur plusieurs thématiques : vie de famille, motivation, transitions, aider son enfant à l'école, petits et grands défis, santé mentale et physique, etc.

### [Absences](#)

Merci à la majorité d'entre vous qui motivez l'absence de votre enfant sur le portail Mozaïk, par courriel ou encore en laissant un message sur le répondeur de l'école. Ceci facilite grandement le travail des secrétaires.

## Valeurs thématiques

À tous les 3 cycles de cours, ce qui correspond à 30 journées de classe, l'école Laviolette travaille une valeur différente. Nous soulignons également les réussites en remettant des certificats aux élèves qui se sont démarqués au cours des 30 derniers jours de classe.

La valeur travaillée du 1<sup>er</sup> février au 23 mars est **la persévérance**. Je vous invite à participer avec nous en célébrant les gestes persévérants de votre enfant.

## Pédagogiques et congés à venir

- ❖ 27 février au 3 mars : congé de la relâche
- ❖ 24 mars : journée pédagogique
- ❖ 7 et 10 avril : congé de Pâques
- ❖ 28 avril : journée pédagogique
- ❖ 12 mai : journée de cours (T1 devenue un Jour 5)



## Service de garde La Cabriole

- Le service de garde est fermé pendant la semaine de relâche.

## Inscriptions pour 2023-2024

- Maternelle 4 ans et maternelle 5 ans : nous avons reçu beaucoup de nouvelles inscriptions et dans plusieurs cas, ce sont les frères ou sœurs d'élèves déjà avec nous. Bienvenue !!!

## Fondation Maman Dion

Vous avez accès à de l'information pour les familles qui auraient besoin d'aide pour la rentrée scolaire 2023-2024. Vous pouvez consulter le document en annexe.

## Consultez notre Facebook

Notre page Facebook est l'endroit privilégié pour y publier des activités particulières vécues par nos élèves. C'est une occasion de mettre en valeur les réussites et l'implication des élèves.

Rejoignez-nous à l'adresse suivante : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100057189051307> !

Toute l'équipe de Laviolette vous souhaite une belle fin d'hiver !

# ANNEXES

## AIDERSONENFANT.COM

### Activez votre accès aux meilleurs spécialistes !

Cet abonnement vous donne accès gratuitement à :

- **24 Parcours Parents:** capsules vidéo avec les meilleurs spécialistes qui abordent des thèmes d'actualité.
- **30 groupes de discussion avec d'autres parents:** pour ne plus être seul.
- **12 événements en direct avec nos experts:** posez toutes vos questions.

Votre accès tout compris est valide pour vous sans frais jusqu'au 15 août 2023.



Animés par  
Élyse Marquis



ACTIVATION

### Créez votre profil pour activer l'abonnement

Cliquez sur le lien

<https://aidersonenfant.com/activation?key=155CQK>

ou saisissez votre code d'activation au  
<https://aidersonenfant.com/activation>

Code d'activation

**155CQK**

# FONDATION MAMAN DION

## FAIRE GRANDIR L'ESTIME DE SOI, UN ENFANT À LA FOIS

**MÉMO : AUX** Parents des écoles primaires et secondaires publiques du Québec qui ont besoin d'un soutien dans le cadre de la rentrée scolaire

**De :** Fondation maman Dion

**Date :** Février 2023

**Sujet;** Période d'inscription pour obtenir une trousse de la rentrée scolaire 2023-2024

---

**Depuis le 09 janvier et ce, jusqu'au 30 avril 2023**, vous pouvez présenter une demande pour obtenir de l'aide pour la rentrée scolaire 2023-2024. **Veillez prendre connaissance de la procédure suivante car vous devez obligatoirement remplir un formulaire en ligne pour chacun de vos enfants.** Voici comment y accéder :

1. Allez sur le site internet de la Fondation : [www.fondationmamandion.org](http://www.fondationmamandion.org)
2. Cliquez sur l'onglet AIDE À LA RENTRÉE
3. Suivez les instructions

### Informations complémentaires :

- **Aucune demande ne sera acceptée par la poste.**
- Pour les familles qui n'ont pas un accès internet à la maison, nous les invitons à se diriger vers une bibliothèque, un organisme communautaire ou une personne de leur entourage.
- La Fondation suggère que le nom et les coordonnées d'un intervenant social ou scolaire soient inscrits dans le formulaire. Cette information permettra de confirmer leur situation actuelle.
- Dû au grand nombre de demandes qui nous sont adressées, vous remarquerez qu'il y a sur le formulaire en ligne plusieurs questions de façon à s'assurer que les trousseaux de la rentrée soient attribués aux familles qui en ont le plus besoin.
- **Des documents sont demandés aux familles en guise de preuve d'éligibilité. La Fondation exigera une copie de ces documents. Il est donc important de bien lire les instructions avant de commencer à remplir le formulaire en ligne.**
- Vous devez faire parvenir à la Fondation, **uniquement par la poste**, à l'adresse suivante, les documents exigés ci-dessous Fondation maman Dion, 130A, rue Notre-Dame, Charlemagne (Québec) J5Z 1H2.
  1. Une copie de l'Avis de cotisation indiquant le montant à la ligne 150 du rapport d'impôt fédéral.
  2. Une copie de la Régie des rentes du Québec, Soutien aux enfants, pour indiquer le revenu annuel familial.
  3. N'envoyer que la première page du bulletin de chaque enfant.

Nous vous rappelons que la Fondation maman Dion procure le matériel scolaire de base, et des vêtements pour l'école.

Pour de plus amples informations, dirigez-vous sur notre site : [www.fondationmamandion.org](http://www.fondationmamandion.org) ou appelez-nous en composant le 1 866 430 3466.